

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 5 avril 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2018-03-34 – ENVIRONNEMENT (8.8) – LANCEMENT D’UN
PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL MUTUALISE A
L’ECHELLE DU PAYS TERRES DE LORRAINE**

DATE DE CONVOCATION : 29 MARS 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 13 AVRIL 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président. L’ordre du jour est modifié et approuvé à l’unanimité, comme suit : retrait de la délibération 2018.03.37.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE, Jean Paul LOUIS (ayant la suppléance de Jean Luc LEVIEVRE) , Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (ayant la procuration de Pascal MATTEUDI à compter de la 2018.03.15), Serge ZUFFELLATO (ayant la suppléance de Jean-François SEGALT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Christophe MAURY), Isabelle GUILLAUME (ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI), Patrice KNAPEK, André MAGNIER, Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de Michèle PILOT), Bruno BECK (ayant la procuration d’Isabelle GASPARD), Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de Christine THERMINOT), Corinne LALANCE (ayant la procuration de Gérard BOULANGER), Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Clément VERDELET, Chantal PIERSON (présente à compter de la 2018.03.09), Bernard DEPAILLAT (départ à compter de la 2018.03.15), Philippe HENNEBERT (ayant la procuration de Chantal PIERSON du début à la 2018.03.08), François MANSION (ayant la procuration de Patrick THIERY), Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN (départ à compter de la 2018.03.15), Xavier RICHARD, Alde HARMAND, Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de Fabrice DE SANTIS), Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration de Matthieu VERGEOT), Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB, Lucette LALEVEE, Gérard HOWALD, Marie VIOT (ayant la procuration de Catherine BRETENOUX), Malika GHAZZALE (ayant la procuration de Catherine GAY), Mustapha ADRAYNI, Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL (ayant la procuration d’Alain BOURGEOIS), Pascal MATTEUDI (départ à compter de la 2018.03.15), Etienne MANGEOT (ayant la procuration de Jean-Robert GORCE), Thierry BAUER (ayant la procuration de Véronique CARRIER), Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN, Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Jean-Luc LELIEVRE, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Jean-Robert GORCE, Michèle PILOT, Isabelle GASPARD, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Chantal PIERSON (excusée du début à la 2018.03.08), Patrick THIERY, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Alain BOURGEOIS, Matthieu VERGEOT, Catherine GAY, Véronique CARRIER.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2018.03.07 : 15 procurations. De la 2018.03.08 à 2018.03.14 : 14 procurations. De la 2018.03.15 à la fin : 15 procurations.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 2 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2018.03.07 : 55 présents. De la 2018.03.08 à 2018.03.14 : 56 présents. De la 2018.03.15 à la fin : 53 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2018.03.14 : 70 votants. De la 2018.03.15 à la fin : 68 votants.

Objectif général

Compte tenu de toutes les démarches d'ores et déjà engagées dans le cadre notamment du dispositif TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) porté par le Pays Terres de Lorraine, le PCAET vise à :

- valoriser les actions menées dans le domaine de la transition énergétique et à les enrichir
- et à explorer de nouveaux champs (qualité de l'air, forêt/agriculture, séquestration du carbone, atténuation du changement climatique, ...)

Méthodologie

- Phase 1 - Diagnostic : réalisation d'un diagnostic par communauté de communes qui sera consolidé à l'échelle Pays. Il s'appuiera en premier lieu sur les données existantes.
- Phase 2 - Élaboration d'une stratégie de transition énergétique et climatique à l'échelle Pays, déclinée ensuite sur chaque intercommunalité.
- Phase 3 - Élaboration d'un plan d'action personnalisé par intercommunalité et adapté aux attentes des collectivités locales comprenant :
 - des actions en cours et nouvelles développées par la communauté de communes
 - des actions existantes et nouvelles portées à l'échelle du Pays Terres de Lorraine
- Phase 4 - Dispositif d'évaluation
- Phase 5 - Évaluation environnementale

Démarche de concertation

Le PCAET étant un outil visant à **s'appuyer sur les dynamiques déjà engagées sur le territoire**, la démarche de concertation visera en premier lieu à prendre en compte :

- les spécificités de chaque intercommunalité : mise en place d'ateliers territoriaux afin d'identifier des leviers d'actions propres à chaque territoire,
- des problématiques peu explorées sur le territoire à approfondir : mise en place d'ateliers thématiques qui seront définies en fonction des résultats du diagnostic.

Il conviendra de s'appuyer en premier lieu sur les structures et instances existantes pour piloter et animer la démarche de concertation.

Réalisation et budget prévisionnel

L'échelle territoriale du Pays est apparue comme étant la plus adaptée vis à vis des « enjeux climat ». Les membres du CA Pays Terres de Lorraine du 26 février 2018 ont répondu favorablement à cette demande.

Cette étude sera confiée à un bureau d'études missionné par le Pays Terres de Lorraine. Elle visera en premier lieu à produire 4 PCAET (consolidés à l'échelle Pays) dont 2 (CC2T et CC Moselle et Madon) conformes à la LTECV.

Le montant total de l'étude (diagnostic + plan d'action) pour la réalisation du PCAET est évalué à 50 000 € TTC (mobilisation possible du Fonds LEADER à hauteur de 15 000 €) à répartir entre les différentes collectivités impliquées. **La part de financement de la CC2T est estimée à 17 255 € TTC.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le lancement d'un PCAET mutualisé à l'échelle Terres de Lorraine,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX